



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Educateurs de jeunes enfants

Question écrite n° 66724

Texte de la question

M Bernard Debre appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'integration sur les preoccupations des centres de formation d'educateurs de jeunes enfants concernant une reforme en cours, attendue depuis des annees, promise pour 1991, puis pour 1992 et annoncee maintenant pour la rentree de septembre 1993. A l'heure ou les questions relatives a la petite enfance et a la qualite de son accueil font partie des priorites nationales, les centres de formation ne manquent pas de s'indigner sur le silence de son ministere concernant la parution des textes portant sur cette reforme. Cette carence met en jeu l'avenir de la profession d'educateur de jeunes enfants. Ils s'etonnent, en outre, qu'on ne leur donne pas les moyens d'assurer la mission de service public qui leur est confiee alors que le nombre actuel d'educateurs de jeunes enfants ne permet plus de repondre aux besoins des employeurs. Il lui demande donc de lui donner des precisions sur l'etat d'avancement de cette reforme et de lui indiquer s'il compte respecter les engagements pris anterieurement.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre des affaires sociales et de l'integration informe l'honorable parlementaire que, conformement aux engagements qui ont ete pris a ce sujet, la reforme de la formation des educateurs de jeunes enfants interviendra des la rentree de septembre 1993.

Données clés

Auteur : [M. Debre Bernard](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66724

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : affaires sociales et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1993, page 335